

La salle des États

Des banquets des comtes de Neuchâtel aux délibérations du Grand Conseil, en passant par des fonctions judiciaires, la salle des États a toujours été le siège de l'exercice du pouvoir. Elle en impose par ses dimensions et son décor aux armes des souverains et des gouverneurs successifs de Neuchâtel.

L'aula des premiers seigneurs de Neuchâtel

Bâtie sur le Seyon pour le roi de Bourgogne Rodolphe III peu avant 1011, la forteresse de *Novum Castellum* était dotée d'une vaste *aula*, siège de l'autorité publique. Au 12^e siècle, elle constitue la *Grande Salle* de ce qui est devenu la résidence des seigneurs puis comtes de Neuchâtel. On y accédait par un escalier extérieur monumental supporté par un grand arc à archivoltes encore partiellement présent.



Reconstitution de la résidence des seigneurs de Neuchâtel au 12^e siècle. (MahN, dessin Wilfried Trillen)



La découverte de colonnes torsadées signalent une Grande Salle particulièrement ostentatoire. (OPAN-MahN, photo Stefano Iori 2006)

Le Grand Poille de la fin du Moyen Âge

Au milieu du 14^e siècle, le comte Louis se lance dans une grande campagne de travaux. La salle des États devient alors le *Grand Poille* des comtes, salle d'audience et d'apparat confortablement tempérée par un grand fourneau à catelles.

Suite à l'incendie de la ville qui endommage sérieusement la partie sud du Château en 1450, les comtes de Neuchâtel entreprennent des travaux de reconstruction, qui culminent avec Philippe de Hochberg et Marie de Savoie entre 1487 et 1503. Ils sont à l'origine en particulier du rehaussement des anciennes constructions romanes, dont celle de la salle des États, qui atteignent leur taille actuelle. Les armes des Bade-Hochberg et Savoie, qui figurent au-dessus de la porte de la salle, signalent que, comme le reste du Château, le *Grand Poille* est complètement réaménagé par le couple seigneurial. À l'image des aménagements conservés dans la salle Marie de Savoie, il y fait également poser des carreaux vernissés et réaliser des peintures murales aujourd'hui disparus.



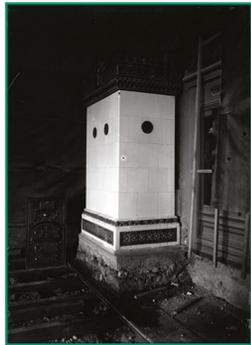
Les armes des Bade-Hochberg et de Savoie surmontent la porte de la salle des États. (OPAN)

La salle des Estaz de l'Ancien Régime

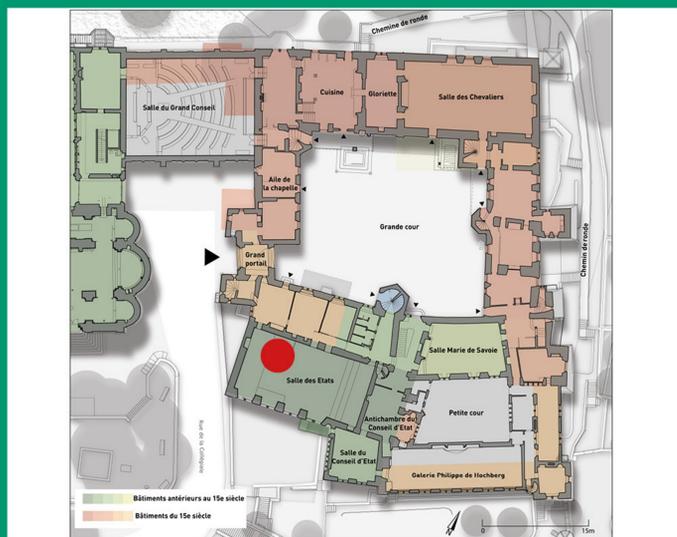
Au début du 17^e siècle, le *Grand Poille* devient la *salle des Estaz* – du nom du tribunal des Trois États (Cour Suprême) organisé à la fin du 15^e siècle par les seigneurs de Neuchâtel – et reçoit ses premières grandes armoiries peintes. La salle est progressivement embellie jusqu'à l'exécution en 1692 des armoiries des souverains et des gouverneurs par l'atelier Vogelsang, des peintres soleurois réputés. La série, associée aux portraits des souverains, est complétée au fur et à mesure du renouvellement des princes et de leurs représentants jusqu'à la révolution de 1848.



La salle des États vers 1860. (OPAN, fonds ISCP, n°38)



Depuis le 14^e siècle, la salle jouit d'un chauffage, qui évolue au fil du temps à l'image du poêle démonté au début du 20^e siècle au profit d'un chauffage central. (OPAN, fonds ISCP, n°139)



Bâtie sur le Seyon pour le roi de Bourgogne Rodolphe III peu avant 1011, la forteresse de *Novum Castellum* occupe toute la colline et comprend à l'emplacement du Château actuel une vaste *aula* (grande salle), qui constitue depuis le 12^e siècle, le cœur de la résidence des seigneurs de Neuchâtel.

Dès le 14^e siècle mais surtout durant la seconde moitié du 15^e siècle, les comtes de Neuchâtel se lancent dans d'importants travaux d'agrandissement correspondant à la construction des bâtiments qui bordent la grande cour et la petite cour, au nord et à l'est de la résidence primitive.

Le Château dispose désormais :

- de trois nouvelles ailes qui flanquent la grande cour ;
- d'élégantes tourelles d'escalier ;
- d'une chapelle seigneuriale ;
- d'une galerie belvédère (la galerie Philippe de Hochberg) ;
- de salles d'apparat et d'appartements au goût du jour ;
- d'un monumental portail d'entrée.

Ces aménagements illustrent le désir qu'ont les seigneurs issus des familles de Fribourg-en-Brigaud et Hochberg de donner au Château de Neuchâtel une magnificence et des équipements en rapport avec leur statut auprès des cours de Bourgogne puis de France.



Durant un quart de siècle, la salle accueille le Grand Conseil républicain, et ceci jusqu'à la construction de ses propres locaux en 1875 ; la salle des États est depuis lors réservée aux séances du Tribunal cantonal.

Au début du 20^e siècle, la salle des États connaît d'importantes transformations, au niveau du sol et du plafond notamment. L'aménagement présenté sur la photographie est celui de la cour d'assises. (OPAN, fonds ISCP n°4189, photo Ernest Sauser)

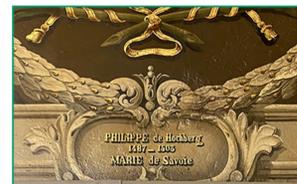
Le 20^e siècle apporte lui aussi son lot de modifications : le volume de la salle est agrandi en 1906 par l'abaissement du plancher et le remplacement du plafond en bois par une dalle en béton. L'histoire d'un lieu étant parfois composée d'allers et retours, une nouvelle intervention entend en 1973-1974 remédier à cette « erreur » pour revenir à un état proche de celui du 19^e siècle.



La salle en 1975. (OAEN, NC_132-1, 1975)



Un restaurateur d'art à l'œuvre en 1974. (OPAN)



Pour garantir la bonne compréhension du décor et de l'histoire neuchâtoise, des inscriptions (noms et dates) ont été ajoutées sous les armoiries en 1842, sur les indications de l'historien Georges-Auguste Matile. (OPAN)

Depuis 1875, la salle remplit des fonctions judiciaires, avec quelques rares exceptions comme l'accueil de la réunion de la Société d'histoire en 1923. (OAEN, 66PHO-4.2, Photographie Genève, 1923)

